



## PUBLIC

Toute personne amenée à intégrer former et accompagner un nouveau collaborateur dans l'entreprise



## PRÉ-REQUIS

CCE accessible à toute personne pouvant attester de compétences tutorales



## DURÉE

2 jours – 14 heures  
+ 2 heures de passage de Certification CCE



## MODALITÉS

Présentiel



## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

- Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise – CCE)
- Code RS5368 – enregistrée le 17-03-2021
- Certificateur : CCI France

## » RÉSULTATS ATTENDUS

- Maîtriser le rôle de tuteur afin de pouvoir passer la certification CCE EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE
- Obtenir la Certification CCE

## » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le contexte tutoral et ajuster l'accompagnement du tuteur à ses spécificités
- Planifier des missions et un parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences,
- Accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences
- Evaluer la progression et formaliser les acquis du tuteur,
- Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours,
- Pérenniser ses pratiques et identifier le processus de certification de ses compétences tutorales

## » MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport de méthodes, de conseils et d'outils facilitant la mise en œuvre de nouveaux savoir-faire et de comportements adaptés
- Analyse par les participants de leur rôle de tuteurs
- Réflexion sur la mission et les exigences de la fonction
- Support de cours remis à chaque participant



## DATES ET LIEUX

Agen  
26-27 novembre

Périgueux  
30-31 janvier

Villeneuve  
28-29 novembre

+ 1 date à déterminer pour le passage de la certification CCE



## TARIFS

1130€ HT – 1356€ TTC



## INTERVENANTS

Laurent GOUDET  
Rodolphe ARFEUIL



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

### DISTINGUER LES DIFFERENTS CONTEXTES DU TUTORAT EN ENTREPRISE ET LEURS SPECIFICITES

- Quel tutorat pour quelle finalité dans l'entreprise ?
- Le cadre et les modalités de ces contextes (alternance, intégration, etc.)

### IDENTIFIER LES MISSIONS ET LA POSTURE DU TUTEUR

- Le positionnement du tuteur
- Le champ d'actions, les compétences et les missions opérationnelles du tuteur

### REUSSIR L'ACCUEIL ET L'INTEGRATION

- Objectifs de l'accueil et de l'intégration
- Les pratiques facilitant l'intégration

### DECOUVRIR LES LIENS INTERGENERATIONNELS AU TRAVAIL

- Qui sont les « baby-boomers », les « X », les « Y », les « Z » ?

### ORGANISER LA TRANSMISSION DES COMPETENCES

- Découvrir les clés de la transmission
- Définir les missions, les activités et organiser le parcours du tuteur
- Accompagner l'apprenant au quotidien

### ENCOURAGER LA PROGRESSION ET EVALUER LES ACQUIS DU TUTEUR

- Les modalités, méthodes et outils de l'évaluation formative
- Les règles de communication et les techniques d'entretien
- La gestion et la prévention des conflits

## CERTIFICATION CCE – DEROULE

### IDENTIFICATION DES COMPETENCES A CERTIFIER

- Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné.
- Pour déclencher son parcours de certification de compétences, le candidat identifie et valide le choix du ou des CCE qu'il souhaite obtenir, suivant les référentiels de certification : Entretien préalable à la certification d'une durée d'1 heure

### FORMATION

- Le candidat assiste à la formation préparant au CCE de son choix, suivant les référentiels de certification et le programme de formation adapté

### EVALUATION

Il existe plusieurs modalités pour obtenir une certification CCE :

- Passage d'une épreuve : étude de cas. Cette épreuve dure 2h00 et se déroule en présentiel, au sein de Sud Management Entreprises
- Constitution d'un portefeuille de compétences. Ce portefeuille peut être constitué par le candidat en autonomie ou en étant accompagné : Voir programme et devis spécifique

### DELIVRANCE ET CERTIFICATION

- L'étude de cas ou le portefeuille de compétences sont transmis à un évaluateur et à un jury de certification qui statuent sur la délivrance ou non du certificat de compétences
- La règle d'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise : Validation d'au moins 80% des critères du référentiel concerné
- La validation du CCE n'est pas limitée dans le temps. Le CCE n'est pas validable par bloc.
- Equivalence – passerelle : aucune
- Suite de parcours / débouchées : métiers demandant du management de projet.

### CONTACT DUREE CALENDRIER

- Cécile MARCHAND : 05 53 77 36 30
- 3 heures :
  - 1 heure d'entretien préalable
  - 2 heures d'étude de cas ou de portefeuille de preuves en autonomie
- Date à déterminer pour le passage de la certification